



INTERCLUBS PAR EQUIPES
PRE QUALIFICATION PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS
PHASE INTERREGIONALE NORD

DIMANCHE 14 AVRIL 2019 AU GOLF DE FORÊT DE CHANTILLY

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe engagée en division nationale
Pour les équipiers : Voir règlement général. Ouvert aux joueurs ayant 30 ans et plus la veille de l'épreuve

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes est limité à **24**. Au-delà, les clubs seront sur liste d'attente.
Les équipes seront retenues par ordre d'inscription.

Épreuve sur 1 journée

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les équipes classées de 1 à 12 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion au golf d'Evreux les 22 et 23 juin 2019 ; en cas d'égalité pour la 12ème place, le départage se fera comme à l'habitude dans les épreuves de promotion (6ème carte, puis meilleure etc..)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le 14 mars 2019 à minuit.

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le 06 avril 2019 à minuit.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Un droit de jeu de 100 euros par équipe devra être versé au club receveur, avant le 06 avril 2019 impérativement.
Chèque à mettre à l'ordre d'UGolf de la Forêt de Chantilly et à envoyer à l'adresse suivante : Route d'Apremont
60500 Vineuil St Firmin.